

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 1

MASTER

GRADE DE MASTER

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu le décret n° 2002-604 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master

Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L-613-3 et de l'article L-613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 9 septembre 2005 relatif aux habilitations de l'Université Montpellier 1 à délivrer les diplômes nationaux

Vu les pièces justificatives produites par M. CEDRIC HAUTION, né le 19 septembre 1982 à VALENCE (026), en vue de son inscription au MASTER DROIT-SCIENCE POLITIQUE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le diplôme de **MASTER DROIT-SCIENCE POLITIQUE**, à finalité RECHERCHE, Mention DROIT PRIVÉ, SCIENCES CRIMINELLES ET JUSTICE, Spécialité DROIT PÉNAL FONDAMENTAL, dans le domaine DROIT-SCIENCE POLITIQUE

mention assez bien

est décerné à **M. CEDRIC HAUTION**

à qui est conféré le grade de master

au titre de l'année universitaire 2005-2006.

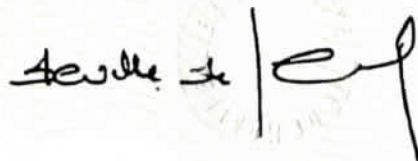
Le titulaire



N° MONTI 5732495

/2007200501862

La Présidente,



Dominique DEVILLE de PERIERE

Fait à MONTPELLIER, le 17 janvier 2007

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Christian NIQUE